



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Cheffe de Cabinet adjointe

Paris, le 12/05/2025

Références à rappeler :
CAB/2025A/7197 - LR

Monsieur le Président,

Vous avez fait part au Premier ministre de votre demande de publication d'une circulaire d'application de la loi relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage et en hommage aux victimes de l'esclavage.

Je ne manquerai pas de lui transmettre votre message.

Afin de sensibiliser les collectivités, le Premier ministre a signé le 21 mars 2025 une circulaire qui précise les conditions d'organisation des commémorations nationales 2025 de la mémoire de l'esclavage avec l'appui de la fondation pour la mémoire de l'esclavage. Les Préfets doivent prendre part aux initiatives locales organisées durant le mois de mai dans le cadre de cette circulaire.

Votre correspondance a néanmoins été adressée à Bruno RETAILLEAU, ministre d'État, ministre de l'Intérieur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Adeline SAVY

Monsieur Jean-Pierre GEMIEUX
Président de l'Organisation mondiale
de la défense des droits et mémoires
des esclaves déportés d'Afrique et leurs descendants
46 avenue Henri Barbusse
93150 LE BLANC-MESNIL

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél. : 01 42 75 80 00